

OTTAWA, 4 février 1882.

MONSIEUR,—Vos comptes pour les six mois expirés le 31 décembre ont été examinés dans ce bureau, et je prends la liberté de faire les observations suivantes à leur sujet.

Tous les cadres de fenêtre et autres articles nécessaires à l'achèvement de l'édifice devraient être inscrits au compte du crédit y affecté.

Je crois que c'est le désir du gouvernement que le combustible et les meubles soient achetés par le ministère des travaux publics, quand même ces articles devraient être payés à même le crédit affecté à votre commission.

La taxe de l'eau devrait être comprise dans l'arrangement fait avec le gouvernement pour la desserte des édifices publics.

Toute la papeterie doit être achetée par l'intermédiaire du bureau chargé de ce service, et les commandes d'impressions, de reliure et de lithographie devraient être faites par l'imprimeur de la reine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

*Auditeur général.*

A. M. A. R. C. SELWYN,

Directeur de la commission géologique.

OTTAWA, 7 septembre 1882.

MONSIEUR,—Je vous transmets copie d'une lettre du ministère des travaux publics, d'après laquelle le service d'eau du musée géologique se trouve compris dans la somme de \$12,000 que le gouvernement paie à la municipalité de la ville d'Ottawa.

Ce service d'eau est payé depuis le 1er juillet 1881.

Je remarque que vous avez payé partie de la taxe d'eau depuis cette date. Je vous prie, en conséquence, d'en obtenir le remboursement de la municipalité et d'en déposer le montant au crédit du receveur général.

Il est à désirer que cela soit fait le plus tôt possible afin de déduire cette dépense des comptes de 1881-82.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

*Auditeur général.*

A. M. A. R. C. SELWYN,

Directeur de la commission géologique, Ottawa.

\$85.50 ont été remboursés par la municipalité et déduits des comptes de 1881-82.

OTTAWA, 14 septembre 1882.

*Exploration géologique.*

MONSIEUR,—Un examen de ces comptes a fait voir que \$4,500 ont été payés par vous, le 7 juin dernier, à E. R. Grant, exécuteur testamentaire de sir William E. Logan, comme règlement de tout compte pour fourniture de livres et d'instruments pendant la période comprise entre le 8 mai 1846 et le 28 mai 1875.

Comptes de fournitures et d'instruments, etc... \$3,691 02

Livres, etc ..... 2,093 72

\$5,783 74